



Des actions pour diminuer la pollution agricole au lac Saint-Pierre



Image aérienne du lac Saint-Pierre dans le secteur de Louiseville. (Photo Archives L'Écho)

1^{er} avril 2023, 12 h



ENVIRONNEMENT. L'Association de la gestion intégrée de la rivière Maskinongé (AGIR Maskinongé) a reçu un financement d'un peu plus de 130 000\$d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC). Cet investissement, destiné à la protection de l'eau

douce, a permis de réduire la pollution agricole diffuse au lac Saint-Pierre en conduisant des actions concrètes aux champs.

AGIR Maskinongé a réalisé ce projet en partenariat avec la Fédération de l'UPA de la Mauricie (FUPAM), avec pour objectif commun de diminuer les apports en sédiments au lac Saint-Pierre via plusieurs approches terrain. Ainsi, deux coulées agricoles, représentant une superficie de 2,2 ha, ont été reboisées. C'est plus de 270 arbres et arbustes plantés pour retenir le sol.

Une souche qui obstruait la branche #2 du cours d'eau Grande Décharge a été retirée pour diminuer l'érosion en berges. Huit entreprises agricoles ont été accompagnées pour introduire pour une première fois les cultures de couverture en dérobée dans leurs champs. C'est plus de 50 ha qui ont été couverts par des cultures de couverture à l'hiver 2022-2023.

Les producteurs agricoles ont apprécié le soutien agronomique disponible pour répondre à leurs questions sur l'implantation et les impacts positifs sur leur sol de ce type de pratique. La couverture des sols par des cultures en hiver diminue l'érosion en champ.

Une culture fourragère innovante, la silphie, a été implantée sur 2,5 ha dans le littoral du lac Saint-Pierre chez un producteur agricole soucieux de l'environnement. Cette plante vivace possède des propriétés intéressantes pour lutter contre l'érosion et a un intérêt agronomique comme fourrage. Deux ponceaux agricoles érodés ont été stabilisés pour contrôler la charge sédimentaire dans les cours d'eau.

Souhaitant faire essayer dans les meilleures conditions possible les cultures de couverture par un maximum d'entreprises agricoles, le projet a soutenu financièrement l'accompagnement agronomique et les dépenses liées à l'implantation en champ. Au total, on parle d'un maximum de 10 ha par entreprise.

» Je suis vraiment contente de travailler en partenariat avec la FUPAM. Je crois que ça nous permettra de créer des liens de confiance encore plus importants avec les productrices et producteurs agricoles de notre territoire », a souligné Amélie St-Yves, coordonnatrice de projets chez AGIR Maskinongé.

Considérant le court échéancier de cette première phase du projet, AGIR Maskinongé recherche actuellement du nouveau financement pour poursuivre le projet en partenariat avec la FUPAM et ce, de manière à assurer une suite à cette mobilisation d'entreprises agricoles motivées et impliquées, à la recherche de solutions pour lutter contre la pollution agricole diffuse. **(B.L.)**



819 379-1490

6925, rue Dalpé, bureau 200
Trois-Rivières, QC G9A 5C9

438 315-0960

380, 6e Avenue
St-Jean-sur-Richelieu QC J2X 1R2

Annoncez avec nous 

Nous joindre

Nous reconnaissons l'appui financier
du gouvernement du Canada

Politique de confidentialité

Politique éditoriale

Site web par 